

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2014**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, P. BOULET, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI

La séance est ouverte à 10 H 10.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, 14 voix POUR, une ABSTENTION

DECIDE d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de créer 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement 2015, en application de l'article 3, 1°, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période allant du 14 janvier 2015 au 14 février 2015

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 H 45.

En Mairie, le 20 novembre 2014
Le Maire,

Bernard JACQUEMARD